



Société des Poètes et Artistes de France

Association loi 1901 fondée en 1958

Règlement général des prix artistiques 2026

Concours - Exposition

Thème libre

1. Conditions de participation

Le concours/exposition est ouvert à tous les artistes, dans les catégories suivantes :
*peinture, sculpture, gravure, dessin, photographie, art numérique**.

L'appel à candidature au concours artistique est ouvert du 01 avril au 31 juillet 2026.

* art numérique : montage photographique représentant une image.

- La participation implique l'engagement des participants à se conformer au présent règlement et à l'accepter dans son intégralité.
- Il faut obligatoirement être membre de la S.P.A.F., à jour de sa cotisation, la photocopie de la carte de membre faisant foi.
- Le recours à l'Intelligence Artificielle n'est pas autorisé.

2. Participation au concours artistique

Envoyer une photographie de haute qualité dont le fichier numérique ne dépasse pas 4Mo pour chaque œuvre, accompagnée de la copie de la carte d'adhérent, à Madame Roselyne Morandi à l'adresse suivante : roselynemorandirose@gmail.com

Chaque photographie doit être numérotée et comporter le titre de l'œuvre, la technique, les dimensions.

Les photographies des œuvres doivent être conformes à l'original et pouvoir être évaluées par le Jury.

Deux œuvres au maximum peuvent être proposées par catégorie dont la longueur ne doit pas excéder deux mètres pour les œuvres picturales.

3. La sélection

La sélection des œuvres primées sera communiquée par courriel à chaque artiste au plus tard le **10 août 2026** accompagnée du bulletin d'inscription à l'exposition, à renvoyer, complété et signé pour un accord définitif.

Les œuvres primées seront exposées durant toute la durée du congrès annuel de la S.P.A.F.

Les œuvres qui ne correspondent pas aux photographies envoyées seront rejetées et ne seront pas exposées, sans que le candidat puisse prétendre à un dédommagement quelconque.

En cas de vente durant l'exposition, la S.P.A.F. reste en-dehors de toute transaction et ne prend aucun pourcentage, mais accepte un don de la part de l'artiste.

4 - Composition du Jury

Le Jury, composé de 4 personnalités qualifiées en photographie, peinture, arts et culture, se prononce sur des fichiers anonymes. Les prix sont attribués par catégorie.

Trois Grands Prix seront décernés (médailles, livres...). Chacun des lauréats des Grands Prix verra son oeuvre illustrer la couverture d'un des trois numéros de la revue "*Art et Poésie*" publiés annuellement.

5- Participation à l'exposition

En marge du concours artistique, les lauréats ont l'opportunité d'exposer au maximum deux œuvres de leur choix durant toute la durée du congrès annuel - en se conformant au règlement (cf. paragraphe N°1, Conditions de participation) et selon la surface disponible du lieu, l'accrochage étant sous la responsabilité de l'artiste.

Toute information à ce sujet sera communiquée ultérieurement.

Les droits d'inscription au Concours/Exposition s'élèvent à 20,00 €.
à régler par chèque à l'ordre de la Société des Poètes et Artistes de France,
et à adresser, ainsi que la photocopie de la carte d'adhérent, à la trésorière :

Flore Lecordier
11 Rue Juliette Récamier
69130 Ecully

6. Adhésion à la S.P.A.F.

L'adhésion annuelle seule est de 24€. L'adhésion avec l'abonnement à la revue *Art et Poésie* (trois numéros) est de 40€.

Les membres hors U.E régleront leur adhésion par virement à la SPAF (voir le bulletin à télécharger sur notre site www.spafnat.com)

7. Proclamation du Palmarès des Grands Prix Artistiques

Les artistes retenus pour leurs œuvres primées seront cités et recevront leurs prix à l'occasion du congrès annuel. Leur présence est vivement recommandé. En cas d'absence, seul le diplôme leur sera envoyé par courrier postal.

Le congrès 2026
aura lieu du **25 au 27 septembre**
à **Villers-sur-Mer**, en Normandie
La remise des prix se déroulera le **26 septembre**

Roselyne Morandi
déléguée artistique du concours



tous renseignements sur le site www.spafnat.com
et dans la revue « *Art et Poésie* ».